

**Office de la circulation
routière et de la
navigation**

Direction de la police
et des affaires militaires
du canton de Berne

**Strassenverkehrs- und
Schiffahrtsamt**

Polizei- und Militärdirektion
des Kantons Bern

Centre de compétence de l'être humain

Schermenweg 5
Case postale
3001 Berne
Téléphone +41 31 635 86 21

km.svsa@pom.be.ch
www.be.ch/ocrn

Berne, en avril 2018

**Nouveaux délais d'inscriptions pour les cours CTC / IPB et attestations de
cours**



Nous attirons votre attention sur le fait que, depuis le début du mois d'avril, nous avons adapté nos délais d'inscription aux délais usuels à travers toute la Suisse. Cela signifie que les cours CTC et IPB doivent dorénavant être enregistrés dans le système d'inscription au moins 24 heures avant leur début et que les participants doivent être confirmés dans le système au plus tard 48 heures après le début du cours.

Parallèlement à cet ajustement, nous nous réservons le droit dès à présent, en cas de non-respect de ces délais, de prélever les pénalités financières déjà avisées depuis longtemps pour les inscriptions tardives à traiter par nous.